



## Concordance ordre du jour d'une asl et résolutions votées,

Par **alep10**, le **08/04/2019** à **11:28**

Lors d'une A,G,O,, le bureau d'une asl a t-il le droit de nous imposer une discussion suivi d'un vote pour réaliser des travaux importants(>15000€) et pour l'ajout d'une provision > 5000€ , après avoir succinctement inscrit dans l'ordre du jour le texte suivant :

- **travaux éventuels**
- **provision éventuelle pour travaux**

Pas d'autres informations ni documents associés,

Cette affaire concerne un lotissement de 9 maisons, L'asl gère la voirie (impasse et aires de stationnement) et les réseaux,